

Macornay

Bulletin municipal *Infos*
Décembre 2020

Salle des fêtes :
un projet structurant

Tour de France 2020 :
retour en images



Sommaire

Page 2

Etat civil

Page 3

Le mot du Maire

Pages 4 à 6

- La nouvelle équipe municipale
- Les commissions municipales
- Les établissements publics de coopération intercommunale

Page 7

Le SIVOS, l'Ecole, Les Loustics

Pages 8 et 9

ECLA

Pages 10 à 12

La vie communale

Page 13

Budget communal

Page 14

Tour de France

Page 15

Démarches administratives

Page 16

Infos pratiques et numéros utiles

Arrêter plus vite les chaînes de transmission de la Covid-19 : c'est l'affaire de tous et de chacun

"Mesures barrières" :

portons le masque quand c'est nécessaire, lavons nous les mains régulièrement, éternuons dans notre coude, utilisons des mouchoirs jetables, respectons les règles de distanciation...



Isolement : que l'on soit dans l'attente d'un test ou déjà dépisté positif, respectons-en les principes et les règles.



L'application "**tousanticovid**", téléchargeable gratuitement sur mobile, nous alerte immédiatement si nous avons été à proximité d'une personne testée positive. Cette application utilise le signal bluetooth de notre mobile dans le respect de la vie privée. Téléchargement et activation sont basés sur le volontariat.

Pour en savoir plus : <https://gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid>

État civil

du 1^{er} janvier 2020 au 30 novembre 2020

Naissances

MICHEL Ilyesse Jacques Herber Jean-Luc, né le 1^{er} février

PARIS Louane Joëlle Mégane, née le 22 février

BRETIN Luciana Ambre Blandine, née le 17 mai

ROY Marius Alexandre Lionel, né le 1^{er} juin

MAITRE Charlotte Laurence Anne-Claire, née le 11 juin

HADHARI Timothé Issam, né le 11 novembre

JOSEPH Jade Victoire, née le 16 novembre

PETITEAUX Abbygaëlle Aude, née le 30 novembre

Mariages

RITOU Corine Pierrette Anna et **CLERC Bruno** Alain le 20 juin

GRAND Sandrine Andrée Josiane et **BATAILLARD Ghislain** Lilian Bernard le 20 juin

FOURGEOT Charline et **PARIS Laurent** Pierre Michel le 1^{er} août

GERGIC Marion et **MARECHAL Yannick** Hubert Jean le 22 août

Décès

DE GRIVEL Christian Ariel Henri Fidèle, le 23 janvier à LONS LE SAUNIER

BOURGOIS Bernard Georges Paul Marie, le 25 janvier à LONS LE SAUNIER

FAIVRE Jeanine Renée Marie née ARDIOT, le 31 janvier à CHAMPAGNOLE

FOURTIER Claire Marie Aimée, le 8 février à BESANCON

KAULFUSS Andrée née VIAL-VOIRON, le 12 février à LONS LE SAUNIER

CANIOTTI René, le 23 avril à MACORNAY
Maire de Macornay de 1977 à 1989
MONNIER Simon Robert Marcel, le 26 juin MACORNAY

THIOLLAY François Louis Joseph, le 6 juillet à LONS LE SAUNIER

ROBELIN Ambre, le 12 juillet à MACORNAY
GABRIEL-ROBEZ Alain Bernard, le 25 juillet à LONS LE SAUNIER

PETITJEAN Huguette Renée née PROST, le 13 août à LONS LE SAUNIER

MARCHAND Michel René, le 27 août à LONS LE SAUNIER

MOYNE Claude François Robert, le 26 septembre à LONS LE SAUNIER

GISSAT Simone Julienne Berthe, née GILLES,

le 12 octobre à AVANNE AVENEY

CULA Pascal Michel, Georges, le 14 novembre à LONS LE SAUNIER



Le mot du maire



J'ai plaisir à rédiger le mot du maire de ce bulletin municipal annuel. Une année 2020 très particulière avec une pandémie qui s'éternise, des termes inhabituels (confinement, couvre feu, attestation de déplacement, gestes barrières...) et des rythmes de vie fortement perturbés. Tout le monde doit rester vigilant pour se protéger et protéger ses proches.

Vous trouverez dans les pages suivantes une présentation de la nouvelle équipe municipale, des commissions mises en place ainsi que les délégués dans les différents syndicats ou collectivités auxquels nous adhérons.

Une équipe municipale renouvelée, motivée s'est engagée à mes cotés pour gérer au mieux les affaires communales pour les 6 ans à venir. Je remercie les électeurs et électrices pour leur confiance renouvelée lors des élections du 15 mars dernier.

Je profite de ce mot pour remercier une nouvelle fois les élus engagés de longue date pour certains au conseil municipal et qui ont choisi de ne pas poursuivre leur mandat. Leur engagement pour la commune est à saluer.

Ce bulletin revient également sur les travaux de la salle des fêtes qui se sont heureusement terminés avant le confinement.

Pour cette nouvelle mandature, après un vote du budget en juin, nous avons lancé les études sur le projet de sécurisation de la rue du Revermont aux abords du groupe scolaire avec en parallèle la possibilité d'un effacement des réseaux électriques.

La pérennité de la maison médicale fait également partie des dossiers en cours d'étude. La municipalité souhaite favoriser le maintien des soins de proximité sur le territoire.

Les fêtes de fin d'année approchent. Je ne sais pas dans quelles conditions elles pourront se dérouler, mais je vous souhaite de tout cœur de bons moments de réjouissance et de retrouvailles avec vos proches.

En espérant des jours meilleurs pour des moments de rencontre et de convivialité, bien cordialement.

Le Maire,
Michel FISCHER



La nouvelle équipe municipale 2020-2026



Michel FISCHER
Le Maire



Véronique PAILLARD
1^{ère} adjointe



Laurent BRAYARD
2^{ème} adjoint



Laurence CAMBRAY
3^{ème} adjointe



Delphine PRUDENT
4^{ème} adjointe

Les conseillers municipaux



Ghislain BATAILLARD



Brigitte BRETIN



Remi COUTELIER



Benoit CRETET



Christelle DRAPIER



Aline FONTIMPE



Corinne GUIRAUD



Caroline LAVERSENNE



Louis LUX



Marc PISTORESI

Les commissions communales

La CNAS

Caisse Nationale d'Action Sociale à destination des agents de la fonction publique.

- Référent : Michel FISCHER

La commission communale des impôts directs

Elle se réunit à l'initiative des services des impôts. Elle est chargée de la mise à jour des catégories d'habitations ou annexes qui ont subi des transformations sans pour autant avoir été soumises à la réglementation des permis de construire.

- Michel FISCHER
- Delphine PRUDENT
- Christelle DRAPIER
- Corinne GUIRAUD
- Caroline LAVERSENNE
- Louis LUX

La commission d'appel d'offres

Elle examine les dossiers d'appel d'offres, elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché. Elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

- Président : Michel FISCHER
- Suppléante : Delphine PRUDENT
- 3 titulaires :
Ghislain BATAILLARD
Rémi COUTELIER
Louis LUX
- 3 suppléants :
Benoit CRETET
Aline FONTIMPE
Corinne GUIRAUD

La commission Communication

Elle a pour mission de promouvoir les actions de la commune et d'informer la population par le biais de support numérique (site internet de la commune) ou papier (informations ponctuelles et/ou bulletin), en complément des comptes rendus de conseils municipaux affichés dans la commune et publiés sur le site internet.

- Véronique PAILLARD (adjointe référente)
- Caroline LAVERSENNE
- Marc PISTORES
- Delphine PRUDENT

La commission Logistique

Elle prépare la mise en place matérielle nécessaire au bon déroulement des cérémonies officielles et manifestations dans lesquelles la commune est impliquée.

- Véronique PAILLARD (adjointe référente)
- Brigitte BRETIN
- Laurence CAMBRAY
- Christelle DRAPIER

Le correspondant Défense

Il est désigné comme l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

- Marc PISTORES

La commission Action sociale

Elle propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

- Laurence CAMBRAY (adjointe référente)
- Brigitte BRETIN
- Benoit CRETET
- Christelle DRAPIER
- Aline FONTIMPE

La commission Environnement - Cadre de vie

Fleurissement

Choisir les plants, les mettre en terre et organiser leur arrosage, tel est le rôle de cette commission pour embellir la commune.

- Brigitte BRETIN
- Laurence CAMBRAY
- Christelle DRAPIER
- Michel FISCHER
- Aline FONTIMPE

Mancy - Grotte de Gravelle

Mancy est une zone située en réserve naturelle gérée par la Région Bourgogne Franche-Comté. A ce titre, elle fait l'objet d'une surveillance et d'aménagements ponctuels pour lesquels cette commission donne un avis.

- Louis LUX
- Benoit CRETET
- Corinne GUIRAUD
- Véronique PAILLARD

Bois

En partenariat avec l'ONF, elle gère la forêt communale.

- Michel FISCHER
- Ghislain BATAILLARD

La commission Travaux

Elle prépare et soumet au conseil municipal les travaux à réaliser pour l'amélioration du cadre de vie. Elle assure le suivi technique et financier ainsi que la coordination des entreprises.

- Michel FISCHER
- Ghislain BATAILLARD
- Laurent BRAYARD
- Rémi COUTELIER
- Louis LUX
- Véronique PAILLARD
- Marc PISTORES

Affaires scolaires

- Adjoint référent : Laurent BRAYARD

Salle des Fêtes de Macornay

- Adjointe référente : Laurence CAMBRAY

Résidence Bellecombe

- Adjointe référente : Delphine PRUDENT

Recensement des logements et de la population

- Adjointe référente : Véronique PAILLARD

L'enquête de terrain a lieu tous les 5 ans dans les communes de moins de 10000 habitants. Elle était programmée du 20 janvier au 19 février 2021 à Macornay.

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19, l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter cette enquête à janvier 2022.

En attendant le nouveau planning d'organisation de l'INSEE, le recrutement des agents recenseurs par la commune est également reporté.

Les établissements publics de coopération intercommunale



Espace Communautaire Lons Agglomération

La commune de Macornay dispose de 2 représentants au conseil communautaire : le maire Michel Fischer et la 1^{ère} adjointe Véronique Paillard. Le maire est également membre du bureau élargi.

Louis Lux est membre du conseil d'exploitation de la régie assainissement.

Véronique Paillard est membre du conseil d'exploitation de la régie eau potable.

Michel Fischer est l'un des 10 représentants d'ECLA à l'Office Intercommunal des Sports.

Commissions ECLA : Pour le mandat 2020-2026, la communauté d'agglomération s'appuiera, outre la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), sur 9 commissions pour la mise en oeuvre de ses travaux. Courant octobre, les membres des conseils municipaux des 32 communes ont été invités à s'inscrire aux travaux des commissions (détails pages 8 et 9).



s'occupe de la construction de réseau électrique et d'éclairage public, de la réalisation d'équipements collectifs, de l'informatisation de la gestion communale et du développement des compétences «aménagement numérique et énergies». Rémi Coutelier est le délégué primaire de la commune. Il siège au comité syndical du SIDEJ parmi les 67 représentants des communes, ainsi qu'à la commission interne des Finances.

Pour en savoir plus : <http://www.2019.sidej-jura.fr/>

SIVOS DU REVERMONT

est le syndicat intercommunal à vocation scolaire qui gère depuis 1995, les affaires scolaires de la commune et des communes de Bornay, Geruge, Moiron et Vernantais. Les délégués de Macornay sont Laurent Brayard (président), Michel Fischer, Caroline Laversenne et Benoit Cretet.

Cette collectivité territoriale assure la gestion des bâtiments du groupe scolaire et de l'accueil de loisirs (construction et entretien). Elle assure également le fonctionnement de la cantine et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement «Les Loustics» (personnels animateurs et agents d'entretien).

Ecoles et ALSH sont implantés sur le territoire de la commune de Macornay.

SMO(*) pour la gestion de la Cuisine centrale de Lons-le-Saunier

exerce désormais les compétences de SICOPAL qui a été dissout.

Ce syndicat assure entre autre la gestion de la téléalarme et le portage de repas aux écoles et aux personnes âgées.

(*) Syndicat Mixte Ouvert.



est le syndicat qui gère la collecte sélective des ordures ménagères et la gestion des déchèteries. Les représentants de la commune sont Laurent Brayard et Aline Fontimpe.

Pour en savoir plus : <https://sictomlons.letri.com/collecte/>

SIVOS du Revermont L'école - Les Loustics

Le groupe scolaire

Le groupe scolaire intercommunal a une capacité d'accueil de 7 classes. A la rentrée de septembre 2020, il compte 130 élèves répartis en 5 classes :

- **PS et MS (26 élèves)** : Sophie Poupon, assistée par Maryline Renaud (ATSEM)
- **MS et GS (26 élèves)** : Laurence Vernier, assistée par Nathalie Perrod (ATSEM)
- **CP et CE1 (25 élèves)** : Estelle Rigaud
- **CE1 et CE2 (25 élèves)** : Christine Pierron
- **CM1 et CM2 (28 élèves)** : Annelise Morel (directrice) et Aurélie Bouvier (décharge de direction, le jeudi).



Rentrée scolaire 2020

Cette rentrée, marquée par la crise sanitaire, s'est faite dans le respect du protocole sanitaire en vigueur afin de protéger élèves, personnels et parents.

Nettoyage et désinfection des locaux

Un nettoyage des sols, des tables, des bureaux et des chaises est réalisé quotidiennement. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et autres espaces communs (points de contact : poignées de portes, interrupteurs) est également réalisé chaque jour. Les tables de la cantine sont nettoyées et désinfectées après chacun des 2 services et la collectivité a fourni des panneaux de protection en plexiglas à poser sur les tables.

Lavage des mains et port du masque

Le lavage des mains est facilité par la présence de points d'eau dans chaque classe.

Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels à l'intérieur comme à l'extérieur.



"Les Loustics" est un accueil de loisirs de mineurs sans hébergement géré par le SIVOS. Il encadre les enfants :

- sur le temps périscolaire : le matin, le midi (avec ou sans repas) et le soir tous les jours d'école.
- sur le temps extrascolaire, pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Emilie Barbaud et son équipe proposent de multiples activités sportives et culturelles pendant les vacances (poney, golf, multi-arc, activités manuelles...).



Retrouvez les programmes et les fiches d'inscription pour l'ALSH Les Loustics sur la page Facebook « les Loustics Macornay »

Calendrier des jours d'ouverture du centre :

Vacances d'automne 2020 :

du lundi 19 au vendredi 23 octobre

Vacances de Noël 2020 :

du lundi 21 au mercredi 23 décembre 2020

et uniquement le matin pour le jeudi 24 décembre

Vacances d'Hiver 2021 :

du lundi 8 au vendredi 12 février 2021

Vacances de Printemps 2021 :

du lundi 12 au vendredi 16 avril 2021

Périscolaire ou vacances scolaires,
pour la cantine ou l'accueil de Loisirs,
Contact / Les Loustics : Émilie Barbaud
03 84 24 91 49 ou 06 83 65 53 56
mail : les-loustics@orange.fr

Macornay fait partie d'ECLA depuis la fusion de la Communauté de Communes du Val de Sorne avec la Communauté d'Agglomération le 01/01/2017.

Le fonctionnement

- **un bureau exécutif** avec un président (Claude Borcard depuis le 16 juillet 2020) et 9 vice-présidents délégués dans les domaines de compétence de l'agglomération.
- **un bureau élargi** comprenant les membres du bureau exécutif, les 32 maires et les conseillers départementaux des cantons de l'agglomération.
- **un conseil communautaire**, assemblée délibérante, composée de 64 conseillers dont 25 pour la Ville de Lons, 4 pour Montmorot, 2 pour les communes de plus de 1000 habitants et 1 conseiller pour toutes les autres.

Avec cette nouvelle mandature, les 2 délégués pour la commune de Macornay sont le maire Michel Fischer et la 1^{ère} adjointe Véronique Paillard.

Le conseil communautaire se réunit une fois par mois environ. Il s'appuie en amont, sur :

- la CLECT (Commission Locale des Charges Transférées)
- 9 commissions thématiques composées d'élus, de services et des vice-présidents.

Les 9 commissions thématiques :

- **Transition écologique et énergétique, Mobilité douce, Santé, Habitat et Circuits courts**

1^{er} vice-président en charge : Pierre Grosset.
Représentantes pour Macornay : Brigitte Bretin et Aline Fontimpe.

- **Petite enfance, jeunesse, éducation**

2^{ème} vice-présidente en charge : Christiane Maugain.
Représentants pour Macornay : Laurent Brayard et Caroline Laversenne.

- **Finances**

3^{ème} vice-président en charge : Pierre Poulet.
Représentant pour Macornay : Michel Fischer.

- **Voirie, Transports**

4^{ème} vice-président en charge : Claude Janier.
Représentant pour Macornay : Michel Fischer.



Travaux rue du Savignard

- **Aménagement du territoire, communication numérique, politique de la ville**

5^{ème} vice-président en charge : Hervé Guy.
Représentante pour Macornay :
Véronique Paillard

- **Assainissement, eau, gestion des milieux aquatiques, protection des inondations**

6^{ème} vice-président en charge : Jean-Yves Bailly.
Représentants pour Macornay : Louis Lux et
Véronique Paillard.

- **Emploi, développement économique, économie sociale et solidaire et économie circulaire**

7^{ème} vice-président en charge : Jérôme Cordellier.
Représentantes pour Macornay :
Christelle Drapier et Delphine Prudent.

- **Sport, pratique sportive**

8^{ème} vice-président en charge : Antoine Jaillet.
Représentants pour Macornay : Rémi Coutelier,
Véronique Paillard, Marc Pistoressi.

- **Affaires culturelles**

9^{ème} vice-présidente en charge : Sylvie Lagarde.
Représentantes pour Macornay :
Laurence Cambray et Corinne Guiraud.

Pour en savoir plus sur ECLA, son territoire, le conseil communautaire, les commissions, les services, les délibérations, rapports d'activité... : <http://www.ecla-jura.fr/>

La distribution de l'eau potable : une nouvelle compétence ECLA

Le Code Général des Collectivités Territoriales pose le principe d'une compétence obligatoire des communes en matière de distribution d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif (mission de contrôle). Ces compétences sont exercées en partenariat avec d'autres communes, les intercommunalités, le préfet et les agences de l'eau.

La distribution de l'eau potable à Macornay, bref historique...

1^{er} juin 1983 : Macornay confie, par le biais d'une convention, la gestion de son service public de distribution d'eau potable, à la Régie des Eaux de Lons-le-Saunier. Les abonnés sont raccordés au réseau de la ville de Lons qui assure l'alimentation en eau, l'exploitation et l'entretien complet du réseau communal. L'extension du réseau et la prévention incendie restent à la charge de Macornay.

Début 2010 : La convention obsolète tant sur le point technique que juridique est dénoncée.

28 juin 2011 : Le conseil municipal délibère pour le principe de renouvellement de délégation de service public.

26 juin 2012 : Par délibération du conseil municipal, la Régie des eaux de la ville de Lons le Saunier est retenue comme délégataire de ce service public.

1^{er} juillet 2012 : Entrée en vigueur de la DSP.

Le délégataire assure désormais l'alimentation en eau, l'exploitation et l'entretien courant des réseaux en place. Les investissements pour le renouvellement ou l'extension des réseaux sont à la charge de la commune.

7 août 2015 : La loi NOTRe* prévoit le transfert de compétence eau et assainissement vers les communautés de communes et communautés d'agglomération, à partir du 1^{er}/01/2020.

1^{er} janvier 2017 : Macornay intègre la nouvelle communauté d'agglomération ECLA créée par fusion de la CCVS et ECLA 1.



1^{er} janvier 2020 : En application de la loi NOTRe, ECLA prend la compétence pour la distribution de l'eau potable sur tout son territoire.

Un représentant pour la commune de Macornay siège au conseil d'exploitation de la régie eau potable d'ECLA : Véronique Paillard

La commune de Macornay est alimentée par l'eau des puits de Villevieux. Pour 2019, elle totalise 476 branchements pour 39 863 m³ vendus.

L'abonné paye sa facture d'eau ECLA "service de l'eau" via la trésorerie par un acompte redevable au mois de mai/juin, calculé sur la base de 40 % de la consommation de l'année précédente. Le solde est redevable en décembre et sur relevé de compteur courant septembre/octobre.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de service publique de l'eau potable est consultable en mairie et sur le site internet.

Avec la prise de compétence par l'agglomération, la régie d'exploitation de l'eau potable devra procéder à l'harmonisation des tarifs sur les communes du périmètre d'ECLA. Au 1^{er} janvier 2020, le prix global de l'eau pour Macornay (hors location compteur) se situe à 2,99 € le m³.

* Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Base nationale sur l'intercommunalité



Base nationale sur l'intercommunalité
banatic.interieur.gouv.fr

Pour mieux comprendre l'intercommunalité, la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) a développé Banatic, un portail national, système d'information référent sur les données relatives à l'intercommunalité.

Pour en savoir plus : <https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/accueil/index.php>

Salle des Fêtes : un projet structurant mené par l'équipe municipale 2014-2020 et soutenu par Effilogis, l'Etat, la Région et le Département



Le bâtiment de la salle des fêtes a subi des travaux importants en 2019. La municipalité a décidé en 2018 de procéder à son agrandissement et à une réfection complète associée à une mise aux normes liées à l'accessibilité.

Les travaux se sont échelonnés sur toute l'année 2019 et le repas des aînés a été la première manifestation officielle dans les locaux neufs.

C'est un projet conséquent décidé par les élus après le gros dossier de réaménagement de la propriété Besson (crèche, pôle intergénérationnel, parc) terminé fin 2014.

Nous avons maintenant à disposition une salle des fêtes avec un hall de 35m², une salle principale de 214m². Les baies vitrées et la terrasse apportent un cachet supplémentaire au bâtiment.

Le bâtiment est homologué en ERP (Etablissement Recevant du Public) de catégorie 4 pouvant accueillir jusqu'à 219 personnes.

Un espace de rangement est prévu pour les tables et chaises ainsi que des meubles fermés pour le matériel des associations.

Le local accueille au quotidien de nombreuses activités du foyer rural (chorales, yoga, gymnastique, lecture...). Il est également régulièrement utilisé le week-end par les associations locales ou par des particuliers pour des événements familiaux.

Il convient de remercier les membres du conseil de la mandature précédente présents à chaque réunion hebdomadaire de chantier et plus particulièrement Michel Trontin et Louis Lux qui ont été vigilants sur tous les domaines techniques.

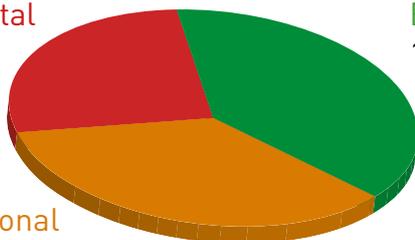
Eléments financiers

Coût total TTC	659 214 €
(maîtrise d'oeuvre, organismes de contrôle, prestataires divers, travaux)	
Total subventions :	359 483 €
Récupération TVA en 2021-2022 :	103 639 €
Reste à charge pour la commune	196 092 €

Répartition des subventions

Conseil Départemental

95 000 €



Etat (DETR)

138 000 €

Conseil Régional

126 483 €



Un nouveau règlement d'utilisation



Une adjointe référente pour le fonctionnement : Laurence Cambray.

L'arrêté de réouverture des locaux à l'issue des travaux a été pris fin 2019. Cependant la pandémie COVID-19 n'épargne pas notre Commune et l'accès à la salle des fêtes en est fortement perturbé. Ainsi depuis quelques mois, les activités des associations reprennent puis s'arrêtent, ou bien sont organisées autrement, dans le respect des consignes sanitaires nationales et départementales, afin de protéger la santé de tous.

Un nouveau règlement d'utilisation est établi à destination des usagers. Le document est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.



Les locaux restent à disposition des associations communales, selon un calendrier annuel consultable sur le site de la commune.

Le planning d'utilisation et les locations sont gérés par la commune.

Pendant la crise sanitaire et outre le nouveau règlement en vigueur, les utilisateurs des locaux s'engagent à respecter :

- le protocole sanitaire lié à la pandémie et rédigé par la mairie ;
- les règles sanitaires nationales et préfectorales ;
- les règles liées à leurs activités spécifiques (normes nationales, préfectorales ou imposées par les fédérations) pour les activités sportives, culturelles ou autres.



Les associations macornensiennes

• **FOYER RURAL** (peinture, écriture, théâtre, chorales, anglais, gymnastique, tennis, yoga...)

3 Présidentes : Aline Fontimpe, Christine Germain, Pascale Roussey

Site internet : www.foherruraldemacornay.fr

• **ACCA LA DIANE**

Association de chasse

Président : Louis Lux

• **CLUB DU TEMPS LIBRE - LE SAVIGNARD**

Président : Alix Vincent

Contact : Annie Audier

• **ASSOCIATION MILLE ET UNE IDÉES**

Présidente : Sylvaine Pernot

• **FOOTBALL CLUB MACORNAY**

Président : Fabrice Duty

macornayfc.foot@orange.fr

Site internet : <https://www.fcmacornay.fr/>

• **LES PETITES MAINS**

Présidente : Fanny Ramos

• **LES GALOPINS**

Présidente : Corinne Bertin

• **YANROC PRODUCT**

Présidente : Hélène Meynier

• **IL ÉTAIT UNE FOIS PAOLO**

Présidente : Laurie Crance

La bibliothèque communale

Un service gratuit à votre disposition !
Un lieu de rencontres et de convivialité.

Horaires d'ouverture :

Lundi de 17h à 18h15

Mercredi de 14h à 16h

Vendredi de 16h30 à 18h30

A noter : Horaires spéciaux vacances scolaires (sauf période Noël) : Mercredi de 17h à 19h

Attention : La crise sanitaire peut engendrer des modifications d'organisation et la remise en place du dispositif "Livres à emporter".

Il convient de souligner le travail des bénévoles qui ont à cœur de vous proposer un choix de lectures renouvelé régulièrement.

Si vous ne trouvez pas LE livre que vous désirez, votre demande est prise en compte. Une fois par mois, la Médiathèque Départementale du Jura assure un service navette qui apporte vos réservations.



N'hésitez pas à entrer... à venir fouiller dans les rayons ou consulter sur place, vous êtes les bienvenus !

Toutes les règles sanitaires sont respectées. (Port du masque, désinfection des mains, quarantaine des livres de retour, nombre de visiteurs limité)

Contact : 09 72 54 03 65

Mail : bibliothequemacornay@gmail.com

L'Agence Postale Communale



Elle est ouverte au public **du lundi au samedi de 10h00 à 12h30.**

La levée du courrier est effectuée :

- en semaine à 15h30

- le samedi à 11h15

Pascale Roussey, agent communal et chargée de clientèle, vous accueille et assure les prestations postales dans les locaux mis à disposition par la commune de Macornay.

Sur place en vente également toute une palette de cartes postales événements (naissance, anniversaire, condoléances, mariage, remerciements..).

A noter que depuis quelques mois, la Poste a mis un nouveau service à disposition du public. Il s'agit d'un îlot numérique (voir détail en page 15).

Vie des commerces



Cette brasserie est installée dans un petit atelier 67 Route de Bellecombe à Macornay. Nicolas Caniotti y fabrique de la bière artisanale, pas moins de 7 formules différentes, nommées : l'Avare, l'Envieuse, la Coléreuse, la Paresseuse ou encore la Gourmande ou l'Orgueilleuse... et plus récemment la Luxurieuse. Vente sur place, marchés de Noël ou de producteurs.

Contact : 06 83 95 38 29

Mail : brasserie.piconino@gmail.com

Le budget de la commune, les taxes

Finances et fiscalité communales

Les documents budgétaires doivent obéir aux principes traditionnels des finances publiques : sincérité, équilibre, annualité, universalité et unité.

L'essentiel de ces documents est constitué :

- du compte administratif : document de clôture budgétaire ;
- du budget primitif : document prévisionnel des dépenses et recettes de l'année.

Le compte administratif 2019 a été voté lors de la séance du 21 février 2020.

En section fonctionnement, le résultat est positif de 168 686 euros.

En section investissement, le résultat est positif de 41 090 euros.

Le budget 2020 a été voté par la nouvelle équipe municipale lors de la séance du 19 juin 2020.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes en fonctionnement à 638 228 euros.

En investissement, Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 437 700 euros.

La fiscalité :

Depuis la fusion avec ECLA en 2017, une harmonisation des taux de fiscalité sur 4 ans a été mise en place pour que les communes de l'ex communauté de communes du Val de Sorne aient progressivement les mêmes **taux de fiscalité communautaires** que les autres communes d'ECLA.

Macornay a choisi d'adapter ses taux communaux pour absorber les coûts de transfert de charges sans augmentation sur les taux de fiscalité globale du bloc communal.

Evolution des taux sur 4 ans suite fusion avec ECLA

TAXE HABITATION	2017	2018	2019	2020
Commune %	6,99	7,42	7,63	Taux figé : 7,63
ECLA %	12,99	12,56	12,13	12,13
Total %	19,98	19,98	19,76	19,76

TAXE FONCIÈRE BÂTI	2017	2018	2019	2020
Commune %	11,18	12,14	12,62	13,58
ECLA %	4,14	3,18	2,22	1,26
Total %	15,32	15,32	14,84	14,84

TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	2017	2018	2019	2020
Commune %	28,95	30,69	31,56	33,3
ECLA %	8,62	6,88	5,13	3,39
Total %	35,57	37,57	36,69	36,69

Tour de France 2020... à Macornay

La pandémie de COVID-19 qui sévit a bousculé toute notre année 2020 et notre calendrier. Exceptionnellement, le tour de France s'est couru en septembre. Les foules habituelles ont été remplacées par des semblants de huis clos ne laissant la place ni aux autographes ni aux selfies. Pour ces raisons, le tour de France 2020 a été unique mais pas seulement...

Pour cette 107^{ème} édition, la commune de Macornay a été traversée par la caravane et les cyclistes. C'était le 18 septembre pour la 19^{ème} étape entre Bourg-en-Bresse et Champagnole sur la RD 117 de la route de Geruge à la Fontaine aux Daims en passant par la rue du Jura. Un tour exceptionnel pour l'histoire et pour la commune...



Démarches administratives

Pour trouver la bonne information sur internet :

- Site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr/>
- Site de la préfecture du Jura : <http://www.jura.gouv.fr/>
On y retrouve également l'actualité liée à la pandémie Covid-19 ou notamment en périodes de sécheresse les informations liées à l'usage restrictif de l'eau.
- Site de la commune de Macornay : <http://www.macornay.fr/>

Votre mairie reste à votre écoute :

Secrétariat assuré par Catherine Boimond

lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14h-16h45

Adresse : 1 Place Jean Moulin

Courriel : mairie@macornay.fr

Tél. : 03 84 47 00 79

Personnes vulnérables

La constitution d'un registre nominatif recensant les personnes âgées, vulnérables ou isolées résidant sur son territoire est une obligation légale de la commune.

Dans le cadre de la mise en place d'une veille sanitaire (pandémie, canicule ou grand froid...), la commission d'action sociale peut utiliser ce registre pour contacter les personnes âgées, fragiles, vulnérables ou isolées résidant sur la commune.

Si vous pensez être concerné ou connaître une personne fragile ou isolée vous pouvez vous déclarer en mairie (ces informations sont strictement confidentielles).

Ilôt numérique à l'Agence Postale Communale : vos démarches administratives en ligne



Depuis quelques mois la Poste a mis à disposition des usagers de l'APC un ilôt numérique. Cet espace informatique doté d'une connexion internet et d'une imprimante-scanner permet l'édition et la numérisation de documents, ainsi que l'accès simplifié aux services de La Poste et aux sites des partenaires traditionnels des Maisons de

Services Au Public (MSAP) : prestations sociales, accès à l'emploi, transports, énergie, prévention santé, services postaux...

Seule différence dans le fonctionnement, la chargée de clientèle de l'APC est là pour orienter et aider à la prise en main des outils mis à disposition. Elle n'a pas reçu la formation pour un accompagnement précis dans les démarches administratives.

Les démarches sont effectuées en autonomie. Ce service n'en demeure pas moins appréciable pour les usagers non équipés ou rencontrant des problèmes matériels ou de connexion ponctuels.

Accès en libre-service aux horaires
d'ouverture de l'agence :
du lundi au samedi de 10h00 à 12h30.

Numéros utiles & infos pratiques

Mairie

Secrétariat assuré par Catherine Boimond
lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14h-16h45
Adresse : 1 Place Jean Moulin à Macornay
Tél. : 03 84 47 00 79
Mail : mairie@macornay.fr

Agence Postale Communale Macornay

Accueil assuré par Pascale Roussey
Tél : 03 84 86 03 79
Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi : 10h-12h30
Levée du courrier :
En semaine : 15h30 - Le samedi : 11h15

Ecoles 180 Rue du Revermont à Macornay

Primaire : 03 84 24 14 43
Maternelle : 03 84 47 30 53

Les Loustics (Accueil de Loisirs) :

180 Rue du Revermont à Macornay
Directrice : Emilie Barbaud - Tél. 03 84 24 91 49
Mail : les.loustics@orange.fr

Sivos du Revermont

Adresse : 1 place Jean Moulin à Macornay
Tél : 03 84 47 00 79 ou 06 83 65 53 56
Mail : sivos@macornay.fr

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

Direction assurée par Agnès Grea-Rigard
Adresse : 165 rue du jura à Macornay
Tél : 03 84 25 54 39
Mail : creche.valdesorne@decla-jura.fr

Paroisse

Arnaud Brelot, curé doyen responsable
de notre paroisse
Mail : saint.desire@eglisejura.com
<https://doyennedelons.com/>
Michel Vincent, délégué pastoral pour la
paroisse (06 31 24 02 52 ou 03 84 47 51 76)

ECLA :

Espace Communautaire Lons Agglomération

Adresse : 4 Avenue du 44^{ème} Régiment
d'Infanterie à Lons-le-Saunier
Tél : 03 84 24 46 06
Mail : contact@decla-jura.fr

Centre médical de Macornay

Tél. secrétariat : 03 84 43 96 60
Tél. médecins : 03 84 43 29 09 et 03 84 43 96 56
Tél. dentiste : 03 84 43 96 65
Tél. infirmier : 03 84 43 96 57

Pharmacie :

Tél : 03 84 47 38 32
Adresse : 239 Rue du Jura à Macornay

Ostéopathe :

Charles Aben
Tél : 07 83 28 24 02
Résidence Bellecombe à Macornay

Psychologue :

Rose Aline Guillot
Tél : 07 83 04 56 58
Résidence Bellecombe à Macornay

Ramassage des ordures (assuré par le SICTOM).

Poubelles grises tous les lundis dès 5h00
Poubelles bleues tous les 15 jours les lundis dès
5h00 (semaines impaires en 2020).

Consignes du SICTOM en cas de travaux :
les usagers doivent sortir les bacs en dehors
de la zone de travaux afin que les véhicules
de collecte puissent procéder à leur vidage.

Pour en savoir plus :

<https://sictomlons.letri.com/collecte/>

Déchèterie la plus proche :

Messia-sur-Sorne du lundi au samedi
Hiver : 8h30-12h / 13h30-17h30
Été : 8h30-12h / 13h30-18h

Pour en savoir plus :

<https://www.letri.com/decheterie-la-plus-proche/>